

„ honoré, de donner à Votre Excellence ces ouver-
 „ tures, pour prévenir les idées défavorables qu'elle
 „ paroît inclinée à prendre, de *la bonne foi & de*
 „ *la justice des principes* sur lesquels je me piquerai
 „ toujours de régler ma conduite. „

On croit superflu de donner à ces assurances les qualifications qu'elles méritent, elles se caractérisent d'elles-mêmes ; on ne fera qu'une simple observation. Si une conduite entièrement contraire à ce qu'il y a de plus respectable parmi les Souverains & parmi les hommes, soutenue par les prétextes les plus frivoles, & les assurances les plus trompeuses, est ce qu'on appelle à Hanovre *principes de bonne foi & de justice*, il faut convenir qu'elle a un autre nom par tout ailleurs, & qu'il n'est qu'à propos de dénoncer de tels principes au public, pour qu'il ne prenne pas le change sur la pratique des règles les plus sacrées de l'honneur & de la bonne foi par les Hanovriens.

A l'égard du Landgrave de Hesse-Cassel, sa conduite mérite une discussion particulière. Personne n'ignore qu'il n'a pas tenu au Roi de préserver ce Prince des malheurs dans lesquels les ennemis de la France & de l'Empire l'ont entraîné. Sa Majesté, avant le commencement de la guerre injuste que l'Electeur d'Hanovre lui a faite, offrit la neutralité au Landgrave, qui préféra le parti de joindre ses armes à celle du Roi d'Angleterre Electeur d'Hanovre, pour combattre les François, & soutenir à main armée la cause de l'infraction de la paix publique, condamnée par l'Empire.

Quand le Général Hanovrien, en vertu de la Convention de Closter-Seven, eut congédié les troupes auxiliaires, pour être renvoyées & dispersées dans leurs Etats, le Landgrave, qui savoit que le Duc de Brunswick avoit entamé une négociation pour le traitement de ses troupes, & celui de son Pays, demanda directement & fit demander au Roi, par le Ministre de Dannemarck, les mêmes conditions dont on conviendroit avec le Duc, & Sa Majesté l'accorda. Ce Prince fit ensuite proposer au Roi un Traité de subsides, pour faire passer ses troupes à son service & à sa solde, à quoi Sa Majesté consentit pareillement.

Mais